

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.10
Une fois la semaine... 0.15

Avis de Naisance, Mariage ou
Décès... 0.50
Pour les annonces à longs termes
conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 25 Juillet 1885

SIR HECTOR LANGEVIN

Sir Hector est parti ce matin pour Québec où il doit passer quelques jours. Il ne prendra ses vacances que dans le mois d'août, alors qu'il fera un voyage à Rimouski, accompagné de ses enfants.

MAUVAIS GOUT

Quelques individus ont répété hier la mauvaise farce qui a été exécutée à Winnipeg et à Toronto, celle de pendre Riel en effigie, en pleine rue Wellington, sur le parcours que la procession devait suivre.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de donner ici l'appréciation que la France a publiée à l'occasion de cette dernière conférence.

"Il est toujours agréable, pour des Français, dit le journal en question, d'entendre parler du Canada, car bien que le pays ne nous appartienne plus, il est resté en partie français et par les sentiments et par le langage. C'est du Far-West Canadien que M. Demanche entretient la Société à propos d'un soulèvement récent dans ces parages. Au dix-huitième siècle, un gentilhomme français, M. de la Vérandrye, parcourut pendant quatre-vingt années, ce Far-West non moins curieux que l'autre, et ouvrit la route aux trappeurs. Des unions contractées avec les tribus indiennes naquirent les Métis qui ont conservé les mœurs et la langue de leurs ancêtres. La France a là, sans le savoir, bien des cœurs qui battent pour elle."

D'un autre côté, le Paris-Canada, du 8 juillet, parle des conférences suivantes :

"M. A. Leroy, professeur au lycée d'Alger, vient de faire une série de conférences sur le Canada : la première à la mairie d'Alger, la seconde à Mustapha, la troisième à St Eugène.

"L'éloquent professeur a obtenu un grand succès à chacune de ses conférences. Nous sommes heureux d'apprendre en même temps que M. Waïlle, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres d'Alger, fera, de novembre à avril, un cours sur la Littérature franco-canadienne.

"Les auteurs canadiens feraient bien de transmettre leurs ouvrages à M. Waïlle, soit directement, soit par notre entremise."

Comme on le voit, l'œuvre qui a pour but de faire connaître le Canada en France est activement et habilement poursuivie.

PROCÈS DE RIEL

Sous ce titre, on lit dans le Times d'Hamilton, journal grit :

Il y avait à peine lieu de supposer que le magistrat stipendiaire siégeant à Régina pour le procès de Riel, déciderait qu'il n'avait pas juridiction dans ce cas, quel qu'éloigné et conclusif que pussent être les arguments des conseils de la défense. La question a été néanmoins soulevée et elle sera sans doute soumise au Conseil Privé avant d'être réglée.

On a déjà été dans tous les cas assez loin dans l'argumentation, hier, pour montrer, que l'Acte du Nord-Ouest de 1880 soit soutenu par la Cour Suprême du pays ou non, qu'il constitue la plus extraordinaire disposition légale possible.

Il est certainement remarquable qu' dans un pays libre comme celui-ci, un homme puisse subir son procès devant un jury composé de six membres non choisis dans les provinces de Québec et d'Ontario par suffrage, mais par le magistrat stipendiaire lui-même qui a le droit de prendre qui il lui plait pour le placer sur la première liste, et dans le cas où cette liste serait épuisée par les récusations permises, qui peut envoyer de tous côtés pour prendre comme jurés les personnes qui lui plaisent ou qui plaisent à son député, citoyens naturalisés, résidents des Etats-Unis ou même natis de Tombouctou.

Il semble que si un amendement radical à cette loi est absolument requis, et si les procédures qui seront prises par les conseils de Riel, dans le cas où il serait condamné, avaient pour effet d'induire le gouvernement à amender complètement la loi criminelle du Nord-Ouest, la défense aurait accompli un travail louable et mérité la reconnaissance des colons présents et futurs de ces Territoires.

Nous ne discuterons pas ici ce que parait avoir d'anormal et de repréhensible le statut spécial qui régit la juridiction criminelle des territoires du Nord-Ouest. Mais, nous tenons à signaler un fait que le Times a passé sous silence par oubli ou avec préméditation et dans le but d'incriminer ses adversaires politiques.

A entendre l'organe grit d'Hamilton, en effet, on serait tenté de croire que le statut de 1880, si fortement critiqué par les avocats de Riel, est l'œuvre du parti conservateur. Ceci est cependant absolument faux, et tout le blâme du Times doit rejallir sur l'administration grite, qui a adopté cette loi en 1875 et l'a révisée, amendée et établie avec sa forme actuelle en 1877.

LES FAITS DU JOUR

Robert Woods s'est brisé une côte hier, en tombant d'une bâtisse de la rue Craig, à Montréal.

Un incendie terrible a eu lieu aux environs d'Aix (France) ; plusieurs personnes ont été brûlées vives.

Sept entrepôts de sucre ont été détruits hier par un incendie, à Cardenas, Havane. Les pertes sont de \$600,000.

A une réunion de Cardinaux, à Rome, le Pape a déclaré que le temps est arrivé pour les catholiques d'intervenir dans les élections politiques.

Sa Grandeur Mgr M. A. Corrigan, archevêque titulaire de Pétrée et coadjuteur de son Eminence le cardinal McClosky, de New-York, est actuellement à Québec.

Une rumeur s'est répandue hier à Paris allant à dire que le gouvernement avait reçu la nouvelle d'un désastre au Tonquin et que la dépêche avait été supprimée.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la manufacture de coton de Kingston a eu lieu la semaine dernière. Les ventes pour l'année s'élevèrent à \$158,600. Il n'y a pas eu de dividende déclaré.

L'artillerie de garnison est arrivée à Montréal hier à 4 hrs. p. m. et a été l'objet d'une chaleureuse réception. Tous les autres corps militaires de la ville s'étaient portés à sa rencontre et la fête a été brillante.

Le gouvernement anglais a été défait hier à la Chambre des Communes par un vote de 180 contre 130 sur la présentation du projet de loi relatif aux services médicaux. Les Parnellistes ont voté avec l'opposition.

La compagnie des Terres et Bois du Nouveau Brunswick n'a pas exhibé moins de 20 variétés de bois à l'exposition d'Anvers. Elles comprennent le peuplier, l'ébène, le hêtre, le merisier américain, l'épinette, l'orme, le pin, le baume, la pruche, etc., etc.

Le 9ème bataillon de Québec a ramené du Nord-Ouest deux des fameux ponies des prairies et quatre magnifiques chevaux anglais qui lui avaient été envoyés d'Ottawa. Quelques volontaires ont

aussi rapporté des chapeaux et d'autres reliques ayant appartenu aux chefs de l'insurrection et aux tribus sauvages.

Nous regrettons de savoir que sir Leonard Tilley n'était pas assez bien portant pour pouvoir partir hier. On doute qu'il puisse revenir occuper son fauteuil de ministre. Son successeur sera M. Thomas White, rédacteur en chef de la Gazette. Ce n'est pas le premier journaliste, qui aura été ministre des finances. Mais nous n'en applaudirons pas moins au succès d'un des membres les plus distingués de la profession.

Les deux derniers discours de M. Tassé que nous avons publiés ont été reproduits par plusieurs journaux du Canada et des Etats-Unis. Le Canadien dit que c'est notre député qui a remporté les honneurs de la journée lors de son discours sur nos volontaires. La Gazette de Montréal en publie dans son numéro de mercredi une traduction très correcte, très élégante, dans laquelle on reconnaît une plume exercée, celle de M. Read probablement.

ON DEMANDE

Deux charbonniers pour une barge et un remorqueur. S'adresser chez S. T. Easton, No. 185, Bassin du Canal.

PERDUE

Lundi, le 20 dernier, sur la rue Murray, entre les rues Sussex et Cumberland, une somme d'argent. La personne qui rapportera montant au bureau du "Canada" aura des descriptions des billets de banques qui ont été perdus et recevra une récompense en les remettant au propriétaire 3 ins.

PERDU

Vendredi soir, dans les environs du No. 276, rue Clarence, un petit chien (Fox Terrier) tout blanc et à queue courte. Toute personne qui le remettra ou fournira des informations à son sujet au numéro susdit recevra \$5 de récompense, et on poursuivra quiconque le gardera en sa possession après le présent avis.

\$10,000.00

MARCHANDISES DE GOUT

Articles de Modes

A VENDRE DE SUITE

A VEZ-VOUS besoin d'un CHAPEAU à moitié prix ?

VEZ-VOUS besoin de riches PLUMES et d'élégants FLEURS ?

A VEZ-VOUS besoin de nouvelles DANTELLES et de FICHUS ?

VEZ-ENCORE NOUS VOIR.

A. Woodcock

Magasin Spécial de Modes,

39, RUE SPARKS.

Mlle A. McDONALD

Gi-devant de la maison Beckett & McDonald, a certainement

L'assortiment le plus complet et des mieux choisis

D'ARTICLES DE MODES!

Prix modérés, vu que ce stock a été acheté pour argent comptant.

521 RUE SUSSEX.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES

Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE

Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

Photographies LA PROTECTION SANS EGALE

GRANDE REDUCTION

UN MOIS SEULEMENT

CABINET

\$2.00 par Doz.

CHEZ Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex,

Coin de la rue Rideau. OTTAWA.

18 Oct. 1884

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. C.

RUE BRITANNIA,

HULL.

Ottawa, 20 nov. 1881

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25 Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Solives en fer laminé et Pontres en plaques d'acier nécessaires pour le Nouvel Edifice des Ministères, rue Wellington, Ottawa, Canada."

On pourra voir les dessins et le devis au Ministère des Travaux Publics, Lundi, le 6ème jour de Juillet et les jours suivants.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission.

Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 Juillet 1885

ISAIE DAZE

Manufacturier

Marchand de Chaussures

EN GROS ET EN DÉTAIL

COIN DES RUES

Dalhousie et de l'Eglise OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreux pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la FABRICATION DES CHAUSSURES

M. I. Daze désire attirer l'attention du public sur ce qui suit :

Le personnel de l'établissement est sans contredit le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE

Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai.

Une SPECIALITE dans les Commandes

Les meilleurs matériaux sont employés, satisfaction garantie. Prix très modérés, UNE VISITE EST SOLICITEE

Les marchands de la campagne feraient bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

IZAIE DAZE,

Propriétaire.

16 mai 84

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciales, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co.

RUE O'CONNOR.

4 décembre 1884

Remède contre les hémorrhoides - HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA, A.